

**PROJET INSTITUTIONNEL
DE LA MAISON DE QUARTIER
AÏRE-LE LIGNON**



Préambule

Ce document est le projet institutionnel de la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon (MQAL), il a été élaboré en 2007 et ajusté en 2011 dans le cadre du projet de signature de la convention tripartite FASe/Ville de Vernier/MQAL.

L'élaboration et la mise en forme de ce projet ont été réalisées par les membres du comité ainsi que les animateurs socioculturels présents en 2007 et en 2011. La coordination des travaux a été assurée par un consultant extérieur dont la principale fonction a été de questionner les acteurs pour animer, élargir les débats et de contribuer à la mise en forme du document.

Ce projet est le référentiel de la MQAL.

Au regard de l'histoire, du contexte actuel et des perspectives de développement, le projet est le réceptacle des valeurs de l'équipe, il illustre l'organisation structurelle.

A travers celui-ci chacun des acteurs et partenaires pourra comprendre et identifier le sens des actions développées.

Il permet donc de fédérer à l'interne et à l'externe pour rendre cohérent l'acte d'animation, il rend lisible pour les partenaires les intentions et les motivations de l'association et enfin et surtout, il identifie la mesure des enjeux.

Nous vous invitons à découvrir notre projet.

Fait à Aïre, novembre 2011

Anne Chevalley
Présidente du comité

SOMMAIRE

LES ORIENTATIONS GENERALES	Page 3
Les valeurs	Page 3
La démarche éducative	Page 5
LE PROJET	Page 6
Historique.....	Page 6
Socio-économique	Page 7
Les besoins et les demandes des habitants.....	Page 9
Les attentes des institutions	Page 10
Les orientations communales	Page 11
Les problématiques observées	Page 12
Nos interventions liées à la mission socio-éducative et culturelle	Page 13
Maillage partenarial	Page 14
LES INSTANCES, MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS	Page 15
Politique financière	Page 15
L'association	Page 15
Les professionnels	Page 16
Organigramme.....	Page 17
LES OBJECTIFS STRATEGIQUES	Page 18
CONCLUSION	Page 19

LES ORIENTATIONS GENERALES

La Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon (MQAL) est une structure d'animation associative sans but lucratif. Elle est implantée au sein d'un quartier populaire et développe un projet d'animation socio-éducatif et culturel. Elle fait partie du groupement des centres du canton de Genève.

La MQAL est liée à plusieurs partenaires institutionnels qui soutiennent ses actions aussi bien sur le plan financier que humain. Ces partenaires sont : La Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR), la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FASe), le canton de Genève, la Ville de Vernier. Ces relations amènent l'association à s'engager dans des actions négociées qui font l'objet de conventions spécifiques ou de signatures de protocoles.

La MQAL inscrit son projet et ses actions dans le cadre et le respect des orientations définies par la Charte Cantonale des Centres de Loisirs et de Rencontres. Les financements des actions développées par l'association sont principalement versés par la Ville de Vernier et le canton de Genève. Les règles partenariales sont conventionnées avec :

La FASe pour la mise à disposition du personnel

La Ville de Vernier pour les orientations, le budget de fonctionnement et les locaux.

La FCLR pour le soutien de l'association sur le plan éthique et logistique.

L'association s'inscrit dans une politique sociale, éducative, culturelle et de prévention visant à :

- Favoriser la cohésion sociale
- Lutter contre toutes formes de marginalisation et de discrimination
- Promouvoir l'action éducative et la citoyenneté
- Soutenir le développement individuel et l'épanouissement des usagers
- Aider à l'intégration dans le quartier et favoriser les échanges culturels.

Les valeurs :

Les valeurs sont les éléments qui donnent et déterminent le sens des actions. Elles représentent ce qui unit, fédère, anime.

Nous sommes donc solidaires dans la défense, le partage, la promotion de nos valeurs et nous nous devons d'appliquer au sein de notre Maison, des comportements qui véhiculent ces attitudes.

Le comité, les professionnels, les partenaires, les adhérents, les usagers seront concernés par la mise en œuvre du projet institutionnel, il appartient donc à chacun en fonction de ses missions et de son engagement de transmettre cette substance qui rassemble les acteurs de la MQAL.

Il est important de communiquer et d'échanger avec tous les acteurs de la MQAL autour de ces valeurs de façon à bien percevoir les comportements communs à adopter qui seront source de compréhension et de repères partagés.

La valeur « Respect » se vit-elle de la même façon et a-t-elle la même signification chez chaque individu ? Cette question nous amène à nous interroger sur notre cohérence interne et plus particulièrement sur les liens entre les valeurs, les discours et comportements

institutionnels que nous développons au quotidien aussi bien au sein de nos instances internes qu'auprès des adhérents et usagers.

Nos valeurs sont :

- **L'Humanisme:** Aimer tous les êtres humains et s'investir pour un monde plus juste où chacun peut être reconnu et considéré au sein d'une communauté humaine qui l'accepte tel qu'il est, d'où qu'il vienne, quelles que soient son histoire et sa culture d'origine.
- **Le Respect :** Ce mot aujourd'hui souvent dénaturé, représente une valeur forte défendue par la Maison. Le respect de soi, des autres et du matériel sera vecteur de bien-être et de sécurité. Le respect de soi passe par une attention toute particulière à sa propre personne. Cet amour propre nous amène à acquérir la confiance en soi qui est l'état interne nécessaire pour développer des attitudes de soutien, d'ouverture et d'aide aux autres.
- **La Tolérance :** Cette valeur est fondamentale pour nous car elle permet de dépasser notre propre cadre de référence pour aller vers la compréhension et l'empathie nécessaire à ce que « L'autre » se sente pris en compte et accepté. La tolérance est donc directement liée à l'acceptation des différences à laquelle nous sommes attachés. Nous souhaitons éviter le jugement des valeurs et des personnes.
- **La Solidarité :** L'entraide, le soutien sont aussi des éléments fondateurs de notre association car ils permettent de tisser des liens entre les personnes et donc de rompre l'isolement. La solidarité, c'est l'attention aux autres, la perception de leur réalité. C'est par une attitude d'écoute et de générosité que notre action solidaire prend forme.
- **Le Plaisir :** Se faire plaisir, prendre du plaisir, donner du plaisir... Cette notion nous semble être peu souvent mise en évidence. Le plaisir que l'on prend et que l'on donne est comme la garantie de trouver de la motivation à être ensemble.
- **L'Exemplarité :** C'est par nos attitudes que nous transmettrons nos valeurs. Il nous semble fondamental d'être l'exemple dans le but de favoriser le mimétisme et aussi d'être centré sur la cohérence de notre projet et sa crédibilité. Cette notion renvoie l'idée de communication et d'engagement envers tous ceux qui participent au projet de la MQAL.
- **L'Altruisme :** C'est l'acceptation d'apprendre des autres, de rendre l'autre important, de faire preuve d'humilité, d'être capable de se remettre en cause. L'altruisme sous-tend une forme de générosité et de désintéressement. C'est une valeur forte de notre association.

L'aboutissement de ces valeurs peut paraître irréaliste et difficilement mesurable car ce sont des intentions et des croyances généralistes qui sont parfois peu évidentes à identifier lors des actions d'animation développées par l'association.

L'effet concret sur les usagers est parfois imperceptible. Il appartient aux acteurs de le faire apparaître pour continuer à trouver du sens dans leurs actions. L'adhésion à ces valeurs est indispensable pour porter le projet institutionnel et définir les objectifs qui le composent.

Chaque acteur trouvera dans cette énumération le fondement qui lui permettra de créer des attitudes, des ambiances, des actions spécifiques à l'esprit de la Maison de Quartier d'Aïre-le Lignon.

Elles ont été exprimées par le comité de gestion qui s'est investi lors d'une séance de travail spécifique. Elles ont été confrontées et réfléchies à cette occasion. Elles ont été expliquées et comprises dans un but précis, celui de donner un cadre de référence et de montrer l'engagement attendu des acteurs de l'association. Elles ne sont pas exhaustives, elles ont été identifiées prioritairement, elles peuvent être complétées dans le temps.

Chacun, qu'il soit bénévole ou professionnel, s'engage à les transmettre sans restrictions. Cette transmission se fait dans et par les actions qui sont réalisées au travers des contenus mais surtout des comportements de ceux qui les portent. Le comité s'est interrogé sur l'application de ces valeurs dans son propre fonctionnement et a décidé d'être attentif sur cet aspect.

Les valeurs ne sont pas immuables et elles se transforment dans le temps, elles prennent sens dans un environnement qui lui-même se transforme et change. C'est pourquoi il nous appartiendra de réinterroger nos schémas et références dans le temps.

Démarche éducative

Il ne s'agit pas de croire que la vérité appartient à celui qui accompagne l'autre, mais plus de croire que chaque individu a en lui les ressources nécessaires pour trouver sa place dans le tissu social et donc que chacun a en lui le pouvoir d'agir. Il arrive parfois dans certaines circonstances que cette place soit difficile à trouver. Dans ce cas, le rôle de la MQAL sera de donner un cadre, créer une relation en référence à ses valeurs, ce qui aura pour but d'accompagner la ou les personne (s) dans une mobilisation de ses (leurs) propres ressources.

La MQAL est donc un outil permettant à chaque habitant du quartier de construire un positionnement relationnel favorisant la prise en compte et la réponse à ses besoins individuels dans le respect d'autrui. C'est en ce sens que le lien social peut se construire, que la rencontre peut avoir lieu et que des réseaux de solidarité peuvent exister. La démarche éducative est donc fondamentale. Il appartient aux acteurs de la MQAL de créer des contextes et des attitudes qui favorisent l'aboutissement des objectifs.

L'association s'assigne une mission et quatre directions qui sous-tendent les objectifs généraux suivants :

□ Lien social et prévention de l'exclusion :

Créer et entretenir le lien social, lutter contre l'isolement, socialiser, sensibiliser au respect mutuel, promouvoir l'ouverture à la différence, aux autres cultures, ouvrir des espaces culturels et communautaires, entretenir et renforcer la communication. Valoriser et offrir une place à l'individu par un environnement soudé et cohérent. Favoriser et développer la communication verbale ou non dans un esprit de partage de connaissances et de tolérance

□ La citoyenneté et l'action associative :

Favoriser l'engagement, la participation, la citoyenneté et l'action communautaire, soutenir des projets associatifs. Donner un espace de liberté propre à l'épanouissement de chacun dans un cadre de vie de citoyenneté. Respecter les principes de laïcité.

□ L'intégration :

Identifier et agir auprès des populations en difficulté ou en risque de l'être et favoriser l'insertion de chacun. Susciter des perspectives sociales et professionnelles.

- ❑ **Le développement personnel de tous les usagers et en particulier des jeunes, par une relation personnalisée au sein d'un groupe :**

Valoriser le temps libre, contribuer au bien-être, éveiller à la culture, à la connaissance, développer l'autonomie. Travailler sur « l'être » plutôt que le « faire » à travers le support activité, travailler sur le développement personnel.

Sur un aspect plus général, la démarche éducative de la MQAL intègre le travail partenarial. Les différents contacts avec les partenaires et l'étude de situations individuelles ou collectives permettent d'établir un dispositif négocié et des stratégies cohérentes qui donnent le maximum de chances à la réussite de l'accompagnement.

LE PROJET

Historique de l'association :

1967 Ouverture du Centre de Loisirs d'Aire après des années de tractations.

L'objectif de la création était de proposer une offre de loisirs de proximité aux jeunes et aux adultes. Le centre devait donner une âme, une animation à un quartier de dimension humaine afin de ne pas obliger les jeunes à se rendre en ville.

1970 Création du centre aéré d'été

1977 Changement de nom, le CLA devient le Centre de Rencontre d'Aire-Le Lignon (CRAL).

1977 Ouverture de la maison des jeunes « Disco Bull » pour les ados du Lignon, l'objectif étant d'ouvrir un lieu d'accueil spécifique aux adolescents du quartier et des environs. Dans cette optique, la Croix Rouge organisait des soirées discos.

1987 Intégration de « Disco Bull » dans le CRAL

1988 Changement de nom, le CRAL devient la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon (MQAL)

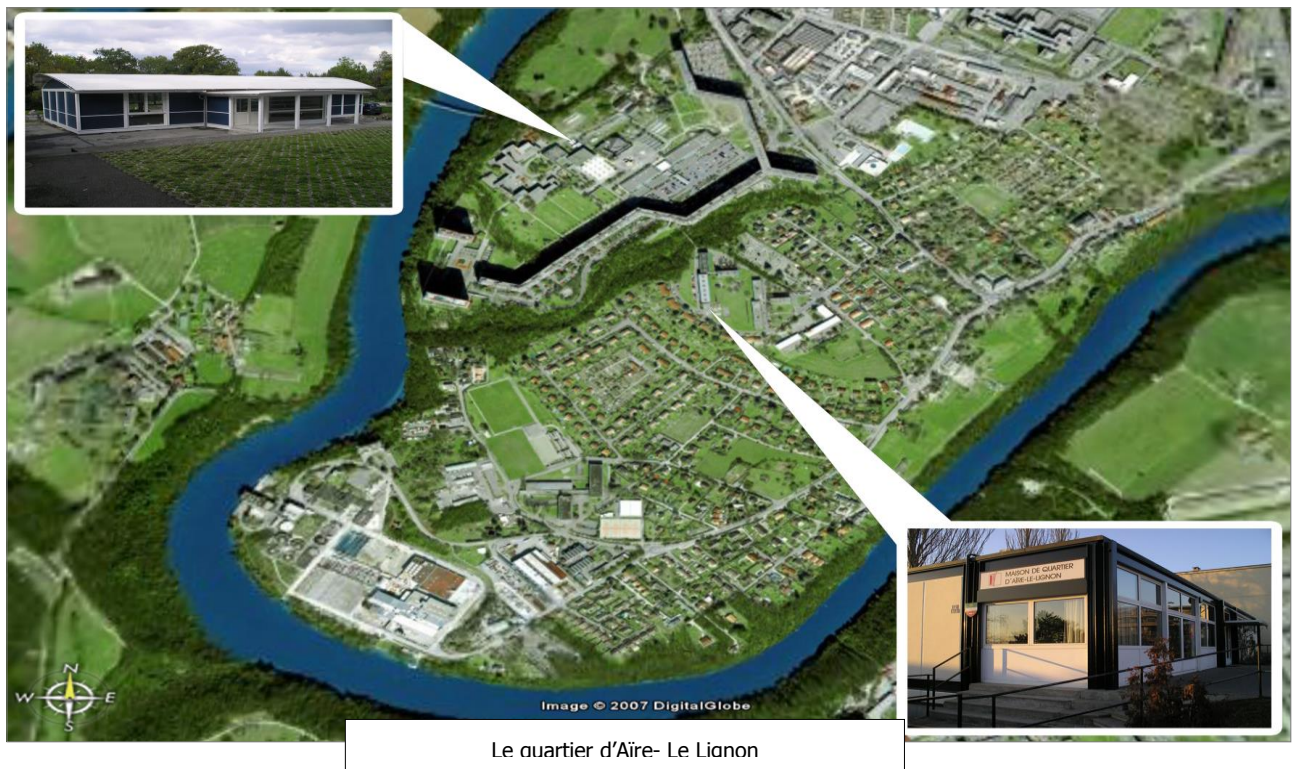
1989 Changement du nom de Disco Bull en Carambole

1993 Adhésion à la [Charte Cantonale](#)

2005 Ouverture des nouveaux locaux de la Carambole

L'histoire de notre maison de quartier ressemble beaucoup à celle de structures identiques implantées au sein de quartiers populaires. C'est par une adaptation permanente aux changements sociaux qu'elle a su garder sa place. Certains événements difficiles auraient pu aboutir à la fermeture définitive du centre. La volonté de tous les acteurs du projet a contribué au maintien et à la continuité du projet. Le terrain de mobilisation des acteurs est, à ce jour, toujours favorable au développement de nouvelles actions et à la prise en compte des nouveaux besoins des usagers. Tous les acteurs se rejoignent et partagent des valeurs communes. Le projet institutionnel sert de référentiel à tous ceux qui contribuent aux actions de l'association. Il permet de présenter la mission, les buts, les actions, les objectifs, les valeurs de l'organisation. En ce sens, il doit contribuer à la cohésion de l'équipe par une explication précise du sens des actions et du fonctionnement.

Aspects socio démographiques



Le quartier d'Aïre-Le Lignon fait partie de la commune de Vernier. Il se divise en deux entités relativement distinctes : un quartier de villas et une cité composée de deux tours et d'un immeuble de plus d'un kilomètre de long (qui figure au Guinness Book des Records), séparés par le nant des Grebattes. Le Lignon est une tentative de construire la ville à la campagne.

Le Lignon est un quartier de mixité sociale dont les habitants ont un profil très brassé de par leurs statuts sociaux, leurs origines ou leurs cultures.

Vernier est une des communes les plus habitées du Canton de Genève. En effet, 7,19% des habitants de l'agglomération genevoise résident sur son territoire et fin 2010 elle comptait au total 33335 citoyens. Quatre quartiers sont répartis sur la Commune : Vernier-Village, Avanchets-Cointrin, Châtelaine-Libellules-Balexert et Aïre-Le Lignon.

Le quartier d'Aïre-Le Lignon, comme l'ensemble des autres quartiers de Vernier présente les mêmes caractéristiques. Sur son territoire sont implantées une zone industrielle et commerciale, une zone de villas et d'habitations et une cité. Le tout est entouré d'espaces verts. Le quartier se situe aux bords du Rhône et se trouve à 5 Km du centre-ville de Genève.

La cité du Lignon est née dans les années 60 pour répondre au manque de logements causé par une expansion économique et démographique. La cité du Lignon présente une architecture très particulière avec un long immeuble de 1.060 mètres et de deux tours de 26 et 30 étages. C'est sur les communes périphériques, qui possédaient de vastes zones vierges, que des ensembles d'habitations voient le jour. Vernier fait partie de ces communes qui, pour mieux répondre aux besoins énoncés, fait construire sur son territoire encore une autre cité, celle des Avanchets.

Selon les statistiques de 2010, la population d'Aïre était composée de 2358 personnes dont 1149 hommes et 1209 femmes. Les Suisses étaient au total 1682 (71,33%) et les étrangers 676 (28,66%).

La population du Lignon était composée de 5'814 personnes dont 2776 hommes et 3038 femmes. Les Suisses étaient au total 3314 (57%) et les étrangers 2500 (43%) Le total de la population d'Aïre-Le Lignon était de 8033 habitants.

Le quartier d'Aïre-Le Lignon est composé de plusieurs zones distinguées selon le type de construction habitable, c'est-à-dire :

- le quartier d'Aïre est composé pour 90% de villas et pour le reste de quelques petits immeubles locatifs;
- le quartier Nicolas Bogueret est composé de six blocs d'appartements HLM;
- la Cité du Lignon est composée d'un grand immeuble et de deux tours.

>>Les villas jumelles ou individuelles du quartier d'Aïre furent construites principalement par l'Association Genevoise du Coin de Terre afin de rendre possible, à des familles suisses de condition modeste et supérieure, l'accès à la construction et à la propriété par la vente à réméré.¹

>>Les six blocs d'appartements HLM du quartier Nicolas Bogueret, où la MQAL est située, sont habités par une population à revenu modeste et moyen avec une forte proportion d'étrangers.

La configuration et l'aménagement du territoire du quartier d'Aïre-Le Lignon contribuent à lui donner une dynamique socio-géographique influençant les conduites et les relations sociales dans la population.

> Par exemple, depuis la construction des deux secteurs constitués de villas du Coin de Terre à Aïre, les habitants de ce lieu ont réussi à créer tout un réseau d'entraide, de relations interindividuelles de voisinage fortes et d'amitié.

La présence des habitants du secteur Nicolas Bogueret n'affecte pas la vie sociale des habitants des villas qui ont une attitude plutôt désintéressée à leur égard.²

Dans le même secteur de Nicolas Bogueret, la physionomie "conviviale" que suggèrent les immeubles bas de trois à cinq étages démunis d'ascenseurs (sauf pour les deux immeubles de cinq étages), le passage obligé de la passerelle traversant les bois pour se rendre au centre commercial du Lignon et la forte présence d'enfants, d'espaces verts et de forêts, contribuent à créer des relations de voisinage: bavardages prolongés, connaissance de vue ou personnelle des habitants, invitations, services rendus. Il est à noter que les relations interindividuelles s'actualisent et s'estompent selon les domaines de proximité liés au lieu de résidence: allée, immeuble, groupe d'immeubles

Tableau de synthèse comparatif population du quartier d'Aïre 1993/2010

	Aïre 1993	Aïre 2010
Population	1685	2358
Part de la population communale		7%
Hommes	834	1149
Femmes	851	1209
Suisses	1200	1682
Etrangers	485	676

¹ Clause par laquelle l'association se réserve le droit de racheter les propriétés qu'elle a construites, en remboursant à l'acquéreur le prix de son acquisition et les frais.

² En même temps, il faut féliciter l'initiative de l'association du Coin de Terre qui participe à des manifestations organisées par la Maison de quartier, par exemple, lors d'une fête ils avaient un stand de vente de légumes dont le bénéfice a été alloué aux enfants du quartier Nicolas Bogueret.

Tableau de synthèse comparatif population du quartier du Lignon 1993/2010

	Lignon 1993	Lignon 2010
Population	6348	5814
Part de la population communale		17%
Hommes	2986	2776
Femmes	3362	3038
Suisses	3878	3314
Etrangers	2470	2500

Les besoins et les demandes des habitants

Dans ce chapitre, nous voulons à la fois illustrer ce que nous connaissons des besoins et demandes de nos usagers et aussi identifier un moyen d'évaluer les besoins et attentes du public avec lequel nous ne sommes pas en relation. Nous nous sommes interrogés sur la notion et la différence entre un besoin et une demande qui sont pour nous deux expressions différentes. Ne pas répondre à une demande n'a pas les mêmes conséquences sur l'individu que de ne pas répondre à un besoin. Ceci nous orientera dans nos choix d'action. En effet, nous donnerons des réponses aux besoins de la population si elles entrent dans notre champ d'action socioculturelle.

1. Association MQAL (INTERNE)

Assemblée générale de la MQAL : lieu de recensement

Comité de gestion : les membres du comité habitant le quartier sont à l'écoute lors de rencontres informelles des besoins.

Posture d'ouverture relationnelle permanente comité/équipe vis-à-vis des habitants.

2. Usagers (INTERNE)

Parents, usagers, ...

Les demandes pourraient également être évaluées à travers certains types d'outils (questionnaires, boîtes à suggestions, site internet,...)

Listes d'attente sur certaines activités.

3. Analyse du quartier par les professionnels. (INTERNE)

Besoin et demande en parallèle, il faut dissocier les deux. Parfois il y a un besoin, mais pas forcément de demande... On ne peut pas dire que toutes les demandes correspondent aux besoins. Il y a des besoins non-exprimés, explicites.

Ex. on n'a pas reçu de demande explicite pour des cours de français, mais le projet est né à partir d'un constat des professionnels qu'une partie de la population pourrait en avoir besoin...

4. Constats des partenaires (EXTERNE)

Relais par les autres institutions, partenaires : écoles, APM, TSHM, etc...
...et par les autres associations du quartier : Platal, ...

5. Contrat de quartier (EXTERNE)

Le contrat de quartier fonctionne sur deux niveaux, le comité de pilotage, désigné par la commune, et la commission projet émanant des habitants. Une collaboration avec la commission projet nous permet d'obtenir des informations sur les demandes des habitants et ainsi être partenaires de certains projets.

6. Coordination des travailleurs sociaux

La MQAL dans sa fonction d'acteur du développement Social Local a sa place au sein de la coordination existante regroupant notamment les travailleurs sociaux hors murs, les animateurs des maisons de quartier et du jardin Robinson, le conseiller social du Cycle du Renard. C'est par une réflexion et des actions partagées que les habitants du quartier bénéficieront d'une offre de service équilibrée et adaptée aux besoins.

Les attentes des institutions

L'ensemble des attentes recensé ci-dessous a fait l'objet d'une relecture des documents transmis par la Ville de Vernier, la FASE, la FCLR. C'est donc à partir de ces éléments que le comité et l'équipe de la MQAL ont identifié les attentes de ces institutions de tutelle.

Extrait de la Charte Cantonale

Objectif général : La prévention

Les valeurs et cadres de vie liés à la famille, à l'école et au travail ne jouent plus de manière aussi évidente le rôle intégrateur qu'ils assuraient dans le passé. Dès lors, il faut agir sur le lien social et ses dimensions culturelles, à la fois au niveau collectif et sur le plan individuel, pour éviter la rupture de ce lien et prévenir la dégradation des situations personnelles ou sociales. La lutte contre l'exclusion et la marginalisation sont des priorités d'intérêt général. Les centres assument une part de cette action essentielle par un cadre préventif et d'entraide touchant à l'ensemble des problèmes que rencontrent les enfants, les pré-adolescents et les adolescents:

Axes prioritaires :

1. Action éducative

Les programmes d'animation favorisent l'épanouissement et permettent d'apprendre la vie en commun tout en donnant un sens au temps libre, en aidant chacun à formuler ses intérêts, ses besoins, à élaborer un projet personnel.

2. Action associative et socioculturelle

Les centres sont en relation et collaborent avec des personnes, des groupes, des associations du quartier ou de la commune pour:

- promouvoir l'expression culturelle et démocratique afin que les gens puissent s'ouvrir au monde, s'épanouir en développant leur créativité, partager plaisir et émotions,
- contribuer à l'intégration des diverses populations, reconnaissant ainsi le droit à la différence; pour tendre à l'équité, ils cherchent à donner des chances égales à chacun,
- offrir un soutien aux populations fragilisées pour éviter qu'elles ne perdent pied et ne soient exclues,
- améliorer la qualité de la vie.

Convention Tripartite : demandes spécifiques de la FASE

Favoriser le renforcement du tissu social, la rencontre, l'échange et la solidarité, dans un objectif général de prévention

- Favoriser l'intégration sociale
 - Renforcement des actions à destination des enfants et jeunes issus de milieux précaires
 - Renforcement des actions en faveur de la diversité
- Favoriser une citoyenneté active
 - Renforcement de la démocratie participative
- Répondre aux demandes locales
 - Réflexion sur la modification des horaires scolaires et l'IN141D (par exemple)

La FCLR

La FCLR offre un soutien à la vie associative : formation des bénévoles, trésoriers, soutien à la gestion de projet, ... Elle propose un service de ressource pour tous les aspects du fonctionnement associatif des centres, elle est présente auprès du comité et peut être sollicitée pour toute question d'ordre institutionnelle.

Les orientations communales

Les orientations communales en matière éducative et culturelle sont pour la MQAL un repère incontournable qui donne à la fois une reconnaissance des attentes des élus en matière de politique de l'enfance, de la jeunesse, des seniors et de la vie associative. C'est un repérage précis des directions à prendre pour contribuer à une réelle dynamique socio-éducative et culturelle s'appliquant à l'échelle du territoire de la Commune de Vernier. Notre association doit participer activement à l'ajustement de ces orientations par la remontée d'informations des problématiques et réalités du quartier.

Les orientations que nous avons repérées sont :

Charte Jeunesse de la ville de Vernier

Les Maisons de Quartier s'engagent à :

- *Faciliter, favoriser l'insertion sociale des jeunes verniolans, notamment par l'apprentissage de la vie en communauté, l'encouragement à l'autonomie et la responsabilisation.*
- *Développer les réflexes de base nécessaires à une future insertion professionnelle, telle que la ponctualité, la régularité, le sérieux et l'investissement, notamment à travers l'outil petits jobs*
- *Favoriser le relais vers les structures d'insertion professionnelle*

Centre Aéré d'été

Convention du 28 février 2005 entre la Ville de Vernier, la FASE et les comités de la MQ d'Aire-Le Lignon et la MQ des Avanchets pour l'organisation d'un centre aéré d'été communal.

Convention tripartite: demandes spécifiques de la Commune

Assurer le développement du plein potentiel des jeunes

- ✓ *Axe 1 : le loisir, le sport, la culture, le bénévolat comme voies complémentaires de développement*
- ✓ *Axe 2 : une approche préventive collective*
- ✓ *Axe 3 : l'encouragement à la vie associative locale et communale*

Faciliter l'accès au monde du travail et à la formation qualifiante

- ✓ *Axe 1 : la préparation à la vie professionnelle*
- ✓ *Axe 2 : une prise en charge précoce des ruptures*
- ✓ *Axe 3 : un renfort de la collaboration interinstitutionnelle et du suivi individuel*

Développer un sentiment d'appartenance

- ✓ *Axe 1 : l'innovation et la diversité*
- ✓ *Axe 2 : le développement intergénérationnel*
- ✓ *Axe 3 : une participation à une société communale inclusive*
- ✓ *Axe 4 : une participation active dans les contrats de quartiers, lieux de démocratie participative.*

Les problématiques observées

C'est un recensement factuel, il exclut toute forme d'interprétation ou d'impression. Il est indépendant de l'observateur c'est à dire que n'importe quelle personne pourrait faire la même observation. Les problématiques doivent faire écho à notre champ d'intervention car ce sont elles qui vont en partie justifier nos objectifs stratégiques et notre plan d'action.

Champ d'observation

Structure du périmètre géographique : 3 quartiers spécifiques distincts

- Lignon
- Nicolas-Bogueret* (immeubles)
- presque-île d'Aïre* (villas)

Mis à part le sous-secteur de la presqu'île d'Aïre, qui ne participe qu'aux activités sur inscription, les caractéristiques et les problématiques des populations sont peu différentes d'un quartier à l'autre.

Les enfants :

- partent peu en vacances, restent dans le quartier (Visibles)
- jouent seuls (sans les parents) dans le quartier (Visibles)
- les parents ne les inscrivent pas à des activités payantes et/ou « régulières » (Recensé)
- grandes fratries (les grands s'occupent des petits)

Les familles en pourcentage important :

- Parents en difficulté éducative (Recensé)
- Familles monoparentales (Recensé)
- Familles en situations précaires à la charge des services sociaux (Recensé)

Les origines culturelles :

- Pluriculturalité des populations du quartier : cultures, nationalités, ... (Recensé)
- Difficultés d'intégration pour les jeunes immigrés, surtout sans formation (Recensé)
- Quartier de transition par vague de population de même origine :(logements HLM) (Recensé)
- Jeunes en rupture : difficultés d'orientation/formation après la scolarité obligatoire (Recensé)

Les comportements déviants :

- Incivilités (vols dans les caves, casses de garage, crottes de chien, ...) (Recensé)
- Regroupements informels bruyants (Visible)
- Conflits de voisinage (Recensé)
- Replis communautaires (Visible)
- Conflits d'usage (jardins communautaires) (Recensé)
- Trafic et consommation de stupéfiants (Visible)

Ce recensement diagnostic est fait par une mise en commun des informations des acteurs internes de la MQAL (Comité et animateurs). Dans une logique de précision, il sera nécessaire dans le cadre du réseau partenarial, de mesurer les évaluations externes faites par les partenaires. C'est par cette logique de « Diagnostic partagé » que la définition précise des actions se réalisera. Il appartient à la MQAL de repérer les axes correspondants à sa mission qui pourraient être concernés par ce diagnostic partagé. A l'issue de ce travail, de nouvelles actions pourraient voir le jour dans la mesure où elles correspondent aux missions socio-éducatives et culturelles de l'association.

Nos interventions liées à la mission socio-éducative et culturelle

Ici, nous souhaitons repérer les secteurs dans lesquels nous pouvons intervenir. Nous avons choisi de traiter ce chapitre par un accès « Public » ce qui identifie bien l'importance de la prise en compte de l'humain que nous accordons à notre mission. Nous rappelons que ces interventions s'inscrivent dans une approche de prévention, de développement personnel et de création de liens sociaux.

Intervention dans le domaine de l'enfance

Par la participation aux conseils d'école, à la création d'espaces de loisirs intégrant des animations globales et des ateliers spécifiques

Intervention dans le domaine de l'adolescence

Création d'espaces de loisirs et de rencontres, relations suivies avec les acteurs du champ de la jeunesse

Intervention dans le domaine des adultes et des parents

Soutien à la parentalité par l'écoute et l'organisation de temps d'échanges, orientation vers les espaces ressources existants

Intervention dans le domaine des aînés

Mise en place d'actions intergénérationnelles entre les jeunes et les retraités.

Intervention dans le domaine de la vie associative

Mise à disposition de locaux, aide au développement de la vie associative, invitation à intégrer les instances de la MQAL

Maillage partenarial

Dans cette partie, nous avons l'intention de mettre en valeur les réseaux collectifs qui nous permettent à la fois de mieux développer notre action mais aussi qui apporte aux autres acteurs externes un soutien et une aide de notre part. Nos relations partenariales peuvent s'inscrire à plusieurs niveaux :

- Le diagnostic de situation partagée
- L'élaboration de stratégies communes
- L'harmonisation des postures d'intervention
- La définition de projets

Notre conception du partenariat repose sur une recherche d'équilibre entre ce que l'on obtient et ce que l'on apporte. Ces deux parties doivent être équilibrées pour laisser la place à la possibilité de créer d'autres actions liées à la relation elle-même (1+1=3)

RESEAU « JEUNESSE »

- Séances d'échanges, de communication et de réflexion sur des problématiques rencontrées par les différents partenaires du réseau. Chaque année des actions construites sur une problématique « jeunesse » globale seront menées conjointement.

REP et RESEAU ECOLES

- Collaboration avec le corps enseignants
- Echange d'informations
- Cerner des problématiques
- Meilleures compréhension du quartier
- Cohérence dans les actions de prise en charge des jeunes menées par les partenaires

PLATAL

Associations des Habitants du Lignon
Développement de la vie associative du quartier

INTERCENTRES

Echanges d'informations concernant exclusivement les actions des centres de la commune de Vernier (partenaires FASE : JR, MQ, CL, ...)

RESEAU INSERTION et EQUIP

Recensement des jeunes en rupture (Dispositif FASE et Ville de Vernier)

ACTIONS PONCTUELLES

- Escalade du Lignon
- Escalade d'Aire
- Fête des Promotions

Programmation et réalisation des actions

LES INSTANCES, MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Politique financière

Elaboration du budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de la MQAL est élaboré par le bureau et les animateurs, puis présenté au comité de gestion et approuvé par l'Assemblée Générale. Le budget est ensuite transmis à la Ville de Vernier et à la FASE. Nous participons à l'élaboration et à la présentation du budget du Centre aéré d'été de la commune de Vernier en tant que participant et partenaire des autres maisons de quartier.

Financements

Le budget de fonctionnement de la MQAL est financé par la subvention de la Commune de Vernier.

Les salaires des professionnels sont versés par la FASE.

Les usagers participent au financement de certaines activités.

Concernant le Centre Aéré d'été, certaines subventions émanent de différentes communes.

Pour certains usagers, des aides du service social de la Ville de Vernier, de l'Hospice Général ou de fondations privées sont attribuées sur demande.

Certains projets d'animations peuvent être subventionnés par des fonds privés.

Comptes

Le bilan comptable présenté dans le Rapport d'Activité annuel est soumis à l'Assemblée Générale et présenté à la Ville de Vernier et à la FASE.

Vérifications des comptes

L'assemblée Générale désigne deux vérificateurs de comptes, et leurs suppléants, pour une vérification des comptes annuels. Ces personnes peuvent être membres de l'association. (cf art.18 des statuts de la MQAL)

Accès aux activités

Ont accès aux activités tous les habitants du quartier d'Aire-Le Lignon, ainsi que les personnes habitant ou travaillant sur la Commune de Vernier, et les personnes ayant un lien associatif avec le quartier.

Tarifs

Les actions de la MQAL sont non lucratives. Elle offre des activités à prix abordable ou la gratuité de ses services.

Concernant le Centre Aéré d'été, les tarifs sont imposés par la FASE.

Réductions

Des réductions sont accordées sur les Centres Aérés, les camps ou mercredis aérés en fonction du nombre d'enfants par famille.

Pour les membres du comité de gestion et pour les professionnels de la Maison de Quartier souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) au Centre Aéré d'été, une réduction de 50% est accordée. La participation financière demandée aux usagers peut faire l'objet d'un arrangement afin qu'aucun enfant ne soit privé des prestations offertes par la MQAL. Tout membre individuel ou collectif de l'association ainsi que le personnel bénéficie de conditions particulières pour l'utilisation des locaux et du matériel.

L'association

Organisation interne

Les organes de l'association sont :

L'Assemblée Générale

Le Comité de gestion

Les vérificateurs des comptes ou l'organe de contrôle

Membres

Peuvent devenir membres toutes les personnes intéressées par les activités de l'association et en accord avec ses buts (cf statuts art. 5 et art. 6).

Assemblée Générale

L'AG est l'organe suprême, convoquée une fois par année.

Il est possible de convoquer une AG extraordinaire.

Comité de gestion

Elu à l'AG.

(cf statuts chapitre 2).

Modalités de fonctionnement

Conformément aux statuts et au règlement interne (Voir annexes).

Compétences des instances

Les compétences des instances (AG, comité, bureau du comité) sont définies dans les statuts (annexe)

En dernière instance, c'est l'AG qui a le pouvoir suprême.

La gestion courante est confiée au comité de gestion.

L'association est engagée par les personnes ayant la responsabilité juridique, cf statuts art 16.1.

Mode décisionnel

Les décisions se prennent à la majorité absolue pour autant que le quorum soit atteint.

Dans le comité, en cas d'égalité, la voix du président est prépondérante (cf règlement interne art. 8.2) (annexe)

Relations avec l'équipe de professionnels

Une collaboration solidaire est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'association. Dans ce but, le comité et l'équipe de professionnels travaillent ensemble pour définir les prestations nécessaires. Le comité et les professionnels se réunissent au moins 6 fois par an pendant l'année scolaire.

Les professionnels

Organisation interne

L'équipe de professionnels se compose d'animateurs socioculturels, de moniteurs, de personnel administratif et technique.

Les animateurs sont formés dans une école supérieure, ou équivalence (CCT p.31).

Les moniteurs reçoivent une formation spécifique (CCT p.32).

L'équipe d'animateurs propose un référent choisi parmi un de ses membres qui assure la transmission des informations. Il n'y a pas de hiérarchie dans l'équipe d'animateurs.

L'animateur assure la responsabilité et l'organisation du travail des moniteurs et monitrices (CCT p. 47) ainsi que le suivi du personnel administratif et technique.

Les moniteurs, sous la responsabilité des animateurs, collaborent aux projets et à l'encadrement des différentes activités programmées (CCT)

Les animateurs et les moniteurs ont des rôles et des responsabilités différentes définies dans leur cahier des charges.

Le secrétariat (Aïre et Carambole) assure, au-delà du travail administratif, un rôle social envers les usagers.

Relations avec le comité

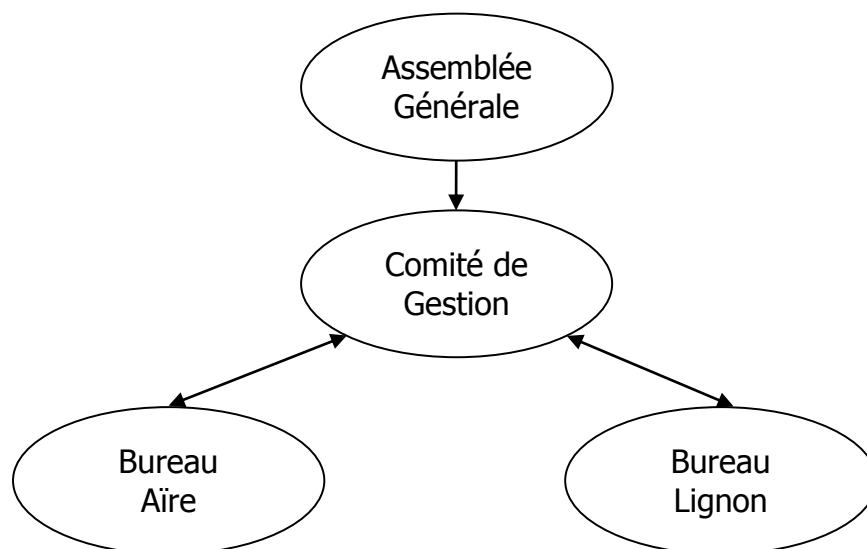
Cf. ci-dessus

Réunions

Les animateurs se réunissent régulièrement en colloque général afin d'échanger et d'élaborer des propositions à soumettre au comité de gestion. (cf statuts art. 19.6 et suivants). Des colloques de secteur préparent et organisent des activités spécifiques et les transmettent au colloque général qui les discute avant d'être présentés au comité de gestion.

Organigramme

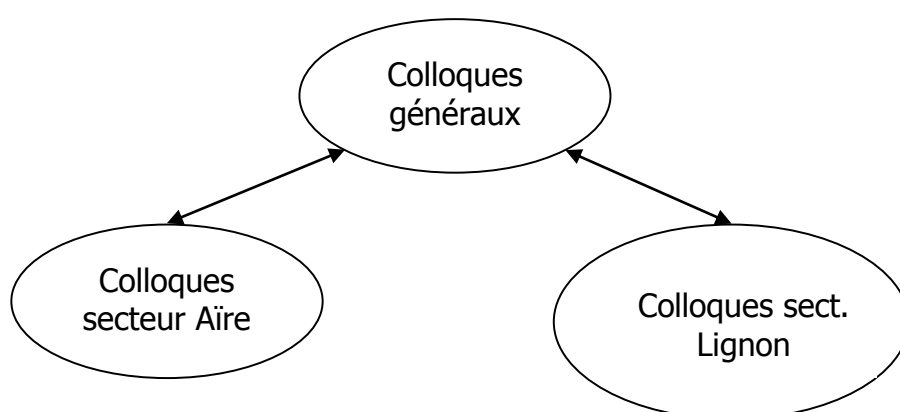
Organisation Institutionnelle :



L'organisation institutionnelle se justifie à travers les éléments suivants :

La Maison de quartier d'Aire et la Carambole sont des lieux ouverts à tous et multi-activités.

Fonctionnement opérationnel :



Autonomie opérationnelle de chaque secteur (budget, gestion des heures moniteurs, gestion du personnel).

LES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Cette partie met en évidence les choix faits par la MQAL au regard des enjeux de structure et des besoins du territoire d'intervention. Les objectifs stratégiques expriment de façon concrète la finalité et les effets recherchés de la politique socio éducative et culturelle par la MQAL. Ils sont liés à une des orientations politiques en référence à un programme d'actions.

Renforcement des actions à destination des enfants et jeunes issus de milieux précaires

Assurer le développement du plein potentiel des jeunes

Axe 1 : le loisir, le sport, la culture, le bénévolat comme voies complémentaires de développement

Axe 2 : une approche préventive collective

Axe 3 : l'encouragement à la vie associative locale et communale

Renforcement des actions en faveur de la diversité

Faciliter l'accès au monde du travail et à la formation qualifiante

✓ Axe 1 : la préparation à la vie professionnelle

✓ Axe 2 : une prise en charge précoce des ruptures

✓ Axe 3 : un renfort de la collaboration interinstitutionnelle et du suivi individuel

Renforcer les liens intergénérationnels

Renforcement de la démocratie participative

Développer un sentiment d'appartenance

✓ Axe 1 : l'innovation et la diversité

✓ Axe 2 : le développement intergénérationnel

✓ Axe 3 : une participation à une société communale inclusive

✓ Axe 4 : une participation active dans les contrats de quartiers, lieux de démocratie participative.

Répondre aux demandes locales

Réflexion sur la modification des horaires scolaires et l'IN141D

Conclusion

Dans notre Maison des Quartier d'Aïre-Le Lignon (MQAL), il existe une réelle ambiance humaine et solidaire. L'équipe d'animation et le comité savent conduire des actions où chacun avec ses compétences et ses motivations met le meilleur de lui-même.

Le projet institutionnel que nous avons réalisé a fait l'objet de séances de travail communes. C'est donc une production partagée qui ne pouvait se faire qu'avec la volonté de chacun de préciser son cadre d'intervention.

En reformulant notre projet institutionnel en 2011, nous voulons donner une image positive de notre association, nous voulons valoriser les acteurs du projet, nous voulons favoriser une lisibilité de nos intentions et nos valeurs.

Nos partenaires sont invités à prendre connaissance de notre projet ce qui permettra de créer un réel débat sur nos orientations.

Ce projet n'est pas figé, il doit évoluer et être réinterrogé régulièrement.

Etre au service de la population du quartier, contribuer à la qualité de vie, favoriser le bien-être et les bonnes relations sont nos principaux buts. Ce projet n'est que la formulation de nos valeurs humaines qui sous-tendent ces buts.

Fait à Aïre
Novembre 2011